



NextGen Golf School – 2022

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

(pour mineur)

Je soussigné (e) / Nous soussignés (Nom et prénom des représentants légaux ou du représentant légal) :

.....
.....

Domicilié(s)(e)

au

.....

Autorise (ent), par la présente, le Club de Deauville Saint-Gatien à publier la/les photographie(s) de mon

enfant mineur, le représentant dans le cadre de l'Ecole de Golf et de la saison de compétitions, pour éventuellement illustrer les supports et documents suivants : site(s) internet du Club, site ou autres supports Ligue de golf de Normandie, revue fédérale ou régionale, documents techniques, dossiers de presse, affiches et parution presse, et plus généralement tout support édité et publié par la Fédération Française de Golf et/ou la Ligues de Golf.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Elle est valable pour une durée de cinq (3) ans et pourra être révoquée à tout moment.

Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

Fait à Le.....(en deux exemplaires originaux).

Signature du représentant légal / des représentants légaux